

NEVER DISTRIBUTED

Point de l'ordre du jour
supplémentaire

AIS/APL/WP/11
23 mai 1962

ORIGINAL : ANGLAIS

ROLE DU MEDECIN DANS LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DE LA PAIX

(Amendements proposés par la Délégation des Etats-Unis d'Amérique au
projet de résolution présenté par la Délégation de l'Arabie Saoudite)

Préambule : 1) premier, deuxième, troisième, quatrième et sixième
alinéas : sans changement

2) cinquième, septième et huitième alinéas : à supprimer

Dispositif : 1) remplacer le ~~EXXXIX~~ paragraphe commençant par :

"DECLARE que les médecins ... " par le texte suivant :

"DECLARE que les médecins et tous les autres membres de la
profession médicale ont, dans l'exercice de leur profession
et grâce à l'assistance et au secours qu'ils apportent à leurs
malades, un rôle important à jouer pour préserver et dévelop-
per la paix, en contribuant à faire disparaître ou du moins
à atténuer les facteurs d'angoisse et de désarroi."

2) supprimer le paragraphe commençant par "PRIE"

3) ajouter un nouveau paragraphe ainsi libellé :

"INVITE tous les Membres à promouvoir la cause de la paix
en intensifiant leurs efforts pour mettre en oeuvre les
principes et atteindre les objectifs énoncés dans la
Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé".